

Canada  
Province de Québec  
MRC Lac-Saint-Jean-Est  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-NAZAIRE**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance spéciale du conseil municipal, tenue le lundi 19 juin, à 16 h 30 à la salle des délibérations de l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Martin Sauvé, maire.

**Sont aussi présents les membres du conseil suivants :**

M. Raynald Gobeil, district n° 1  
M<sup>me</sup> Rollande Côté, district n° 2  
M. Romuald Tremblay, district n° 4  
M. Jean-François Néron, district n° 6

**Assiste également à cette séance :**

M. Pierre-Yves Tremblay, directeur général

**Nombre de citoyens présents : 0**

**1. MOT DE BIENVENUE**

Le maire constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2.1. SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Mandater Martin Sauvé, maire pour la signature du protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 5.1 du PIQM / Édifice municipal et communautaire
4. Période de questions
5. Levée de la séance

**2.2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Jean-François Néron  
Appuyé par Raynald Gobeil

17-136

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

| Que l'ordre du jour est approuvé tel que rédigé.

**Acceptée**

**3. MANDATER MARTIN SAUVÉ, MAIRE POUR LA SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE RELATIF À L'OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU SOUS-VOLET 5.1 DU PIQM / ÉDIFICE MUNICIPAL ET COMMUNAUTAIRE**

**ATTENDU QUE** la municipalité a adopté le règlement d'emprunt 344-16 / Construction d'un édifice municipal et communautaire

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Nazaire s'est vu accordé une aide financière par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) dans le cadre du sous-volet 5.1 du PIQM pour un montant maximal de 2 041 585 \$

**ATTENDU QUE** le protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 5.1 du PIQM doit être signé

17-137

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Romuald Tremblay  
Appuyé par Jean-François Néron

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents:

| Que la municipalité de Saint-Nazaire mandate Martin Sauvé,  
| maire pour signer le protocole d'entente relatif à l'octroi d'une  
| aide financière dans le cadre du sous-volet 5.1 du PIQM

**Adoptée**

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Il n'y a aucune question

**5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Raynald Gobeil

17-138

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

| Que la séance soit levée à 16 h 35

**Adoptée**

Saint-Nazaire, le 19 juin 2017

Pierre-Yves Tremblay,  
Directeur général

Martin Sauvé,  
Maire